

## **PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP/ <sup>12</sup> /T /2020-2021 POUR LE PARACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BUILDING DU MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE LA PLANIFICATION ECONOMIQUE**

Date de publication : 8 / 9 / 2020  
Date d'ouverture des offres : 30 / 9 / 2020

### **Objet**

1. Le Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique invite, par le présent Appel d'Offres National, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour le *Parachèvement des Travaux de Construction du Building du Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique.*

### **Financement du marché**

2. Le Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique a obtenu un crédit n° 03852-BU de la Banque Mondiale via le Projet PAGE (Projet d'Appui à la Gestion Economique) pour la construction d'un immeuble où est abrité le Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique. Une partie du budget a été complétée par le Gouvernement du Burundi. L'immeuble a été construit par l'entreprise China Communications Construction Company Ltd (CCCC). Les travaux ont été réceptionnés provisoirement le 27/11/2014 avec des réserves. Les travaux ont été réceptionnés définitivement le 07/07/2017 toujours avec des réserves.

Vu que l'Entreprise Attributaire du Marché de Construction du Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique n'a pas réalisé lesdits travaux objet des réserves formulées lors de la réception provisoire et plus de deux (02) mois après la fin de la période de garantie, il a été décidé de prononcer la Réception définitive en faisant réaliser les présents travaux de parachèvement par une autre entreprise au choix du Maître de l'Ouvrage aux frais et risques de l'entreprise et ce, en conformité avec les clauses du Marché.

Une partie des sommes retenues des paiements de l'Entreprise sera utilisée pour effectuer les paiements prévus dans le cadre de l'exécution du marché de Parachèvement des Travaux Non Exécutés / Mal Exécutés par l'Entreprise Attributaire du Marché de Construction du building du Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique.

### **Spécification du marché**

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.
4. Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont en un (1) seul lot (Lot Unique)

12

5. L'ensemble des travaux sont à réaliser dans un délai maximum de : cinq (05) mois calendriers.
6. Les clauses du règlement Particulier de l'Appel d'Offres et celles des Clauses et Conditions du Marché sont les clauses du *Dossier Type d'Appel d'Offres pour Passation des Marchés de Travaux*, publié par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics du Burundi.

### Condition de participation

7. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales (qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires) et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.
8. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 151 du Code des Marchés publics.

### Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

9. Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès du secrétariat de la Cellule de Gestion des Marchés Publics(CGMP) du Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique Bureau n° 541, Tél. +257 22 22 27 75 ; E-mail : [minifin.cgmp@gmail.com](mailto:minifin.cgmp@gmail.com) moyennant le paiement de **deux cents mille Francs Burundais (FBU 200 000 )** à verser au compte n° **1101/001.04** ouvert à la Banque de la République du Burundi. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.
10. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 16.

### Réunion d'information et/ou visite de site

Une réunion d'information et une visite de site seront organisées le 18 / 09 / 2020 de 10H00 à 13H00 au Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique, Bureau n° 528, Tél. +257 22 22 27 75 ou 22 22 99 31.

### Présentation de l'offre

11. Les soumissionnaires sont tenus de soumettre **seulement une** offre. Les documents constitutifs des offres seront établis en cinq (05)- exemplaires, soit un (01) original et quatre (04) copies marqués 'original' ou 'copie'. **Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.**
12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de : **cinq millions de francs burundais (FBU 5 000 000).**

118

13. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous :

**Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique, Boulevard du Japon n° 1, BP : 1830 : Bujumbura-Burundi, Bureau n° 541, Tél. +257 22 22 27 75/ 22 22 25 95 59, au plus tard le ...30...../...9/2020 à 10h00.**

#### Validité des offres

14. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendriers à compter de la date limite de remise des offres.

#### Date limite de dépôt des offres

15. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le ...30...../...9/2020 à 10H00.

16. Toute offre reçue après la date et l'heure limite ne sera pas prise en considération.

#### Séance d'ouverture des offres

17. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants à **la salle n° 329 du Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique le ...30.../...9...../2020 à 10H30** conformément à l'article 22 alinéas 9 du Code des Marchés Publics. Un Cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de ladite séance et donne copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

#### Critères de qualification

18. Les exigences en matière de qualifications sont :

- ✓ Avoir 6 ans d'expériences générales pour l'entreprise et réalisé au cours des trois dernières années des travaux de construction d'un montant financier moyen annuel correspondant à huit cent millions de Francs Burundais (FBU 800.000.000) ;
- ✓ Justifier de la possession d'un personnel jouissant de l'expérience nécessaire (au moins 10 ans d'expérience et 03 missions analogues) dans la réalisation des travaux de nature et de complexité comparables notamment : 01 architecte, 01 Ingénieur Electromécanicien et 01 Ingénieur Electronicien ;
- ✓ Disposer d'avoir en liquidités et/ou de facilités de crédits, d'un montant équivalent à deux cent-millions francs burundais (FBU 200.000.000).

19. Aucune marge de préférence ne sera octroyée aux soumissionnaires éligibles.

Fait à Bujumbura, le 11/.../9 / 2020

**La Personne Responsable des Marchés Publics et Secrétaire Permanent  
au Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique**

Marie Salomé NDABAHARIYE

